

## PREAMBULE

Le site <https://www.mondrpce.fr/> (le « Site ») est édité par la société B2Dprévention, société par actions simplifiée, dont le siège social est 432 rue des Valets, 01120 Montluel, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOURG en BRESSE sous le numéro 883 742 777 (ci-après « B2Dprévention » ou « le Fournisseur de Services » ou « monDRPCE »).

## Article 1 : SOUSCRIPTION

Le client déclare avoir pris connaissance et validé ces conditions générales de vente relatives aux prestations de B2DPRÉVENTION qu'il accepte, et qui prévalent sur toute stipulation contraire figurant dans des conditions générales d'achat du client.

Il confie à B2DPRÉVENTION, un abonnement pour l'accès aux services en ligne monDRPCE (accessibles sur le site [www.mondrpce.fr](http://www.mondrpce.fr)) définies au moment de la première demande d'édition du DRPCE.

Toute utilisation de la Plateforme vaut également acceptation par le Client et par les Utilisateurs des présentes Conditions Générales, sans réserve.

Les présentes Conditions Générales sont opposables dès leur acceptation par le Client ou l'Utilisateur.

B2Dprévention se réserve le droit d'adapter ou de modifier les présentes conditions générales à tout moment.

En cas de résiliation de son Abonnement, le Client est informé qu'il reste responsable de toute utilisation de la Plateforme et des Services antérieure à la résiliation.

En tout état de cause, la version des Conditions Générales opposable au Client est la dernière acceptée par le Client ou l'Utilisateur.

En cas de contradiction des Conditions Générales, même acceptées postérieurement, avec des Conditions Particulières signées électroniquement ou manuscritement par le Client, les Conditions Particulières prévaudront.

Les Conditions Générales sont accessibles en permanence à l'adresse <https://www.mondrpce.fr/>.

## Article 2 : DEFINITIONS

Les termes suivants, qu'ils soient employés au singulier ou au pluriel dans les présentes Conditions Générales, ainsi que pour tout autre document entrant dans le cadre du Contrat en complément, auront la définition suivante :

- « **Abonnement** » : niveau d'Offre choisi et accepté par le Client soit sur le Site selon les Offres présentées, soit sur devis proposé par B2Dprévention.
- « **Client** » : personne physique ou morale ayant souscrit à un Abonnement payant à la plateforme monDRPCE et ayant la qualité de professionnel au sens du Code de la Consommation.
- « **Codes identifiants** » : identifiant de connexion (« Login ») et mot de passe (« Mot de Passe ») choisis par les Clients ou les Utilisateurs permettant à ces derniers d'accéder aux Services.
- « **Compte Client** » : compte en ligne créé par le Client pour l'accès aux Services.
- « **Conditions Techniques** » : conditions techniques d'utilisation et d'exploitation du Service fixées par B2Dprévention du fait notamment des caractéristiques de ses infrastructures techniques, de sa politique commerciale, de ses choix technologiques, des évolutions technologiques, définies à l'Annexe II.
- « **Contenu** » : désigne tout contenu que les Utilisateurs peuvent télécharger et classer depuis la Plateforme, mais sans que cette liste ne soit limitative, les documents commerciaux et administratifs, les factures, et les Données.
- « **Donnée(s)** » : toute information renseignée par le Client ou l'Utilisateur permettant à ce dernier de s'identifier auprès de B2Dprévention, ainsi que toute donnée et tous contenus stockés ou transmis via les Services.
- « **Engagement de Niveau de Service** » : exigences de niveau et de qualité applicables aux Services, telles que définie à l'Annexe I.
- « **Équipement(s)** » : ordinateurs de bureau et portables et tous autres appareils électroniques capables de stocker des informations et de les traiter automatiquement à l'aide d'opérations mathématiques et logiques contrôlées par des programmes, sur lesquelles le Client, les Utilisateurs internes et les Utilisateurs Externes utilisent les Services.
- « **Indisponibilité** » : toute défaillance technique entraînant l'impossibilité matérielle d'accéder aux Services.
- « **Logiciel** » : désigne l'ensemble de fonctionnements d'un ou plusieurs programmes standard et leurs documentations, conçu pour être fournis à plusieurs utilisateurs en vue d'une même utilisation.
- « **Partie** » : B2Dprévention et/ou le Client et/ou l'Utilisateur.
- « **Plateforme** » : permet l'accès en ligne aux Services et leur utilisation.
- « **SaaS** » : signifie « Software as a Service » ou « Logiciel comme service ».
- « **Service(s)** » : Les Services sont précisément décrits sur le site <https://www.mondrpce.fr>
- « **Site** » : site accessible à l'adresse <https://mondrpce.fr/> édité par la société B2Dprévention et hébergée par la société NETSYST.
- « **Utilisateur** » : Personne physique au sein de la structure du Client habilitée à accéder et à utiliser les Services. L'Utilisateur se connecte aux Services par authentification sécurisée.
- « **Anomalie** » : Erreur de conception ou de programmation se manifestant par un défaut de fonctionnement des Services, reproductible en présence du Fournisseur, à l'exclusion de toute mauvaise utilisation.
- « **Bases de données** » : Systèmes, architectures d'organisation des données et informations traités par les Progiciels, conçus pour une localisation et une mise à jour rapide et facile des Contenus ; La base de données doit être distinguée des Contenus.
- « **Code source** » : Programme présenté dans un langage de programmation permettant notamment de modifier et d'effectuer la maintenance des Progiciels ou la réalisation de développements spécifiques.
- « **Internet** » : Désigne différents réseaux de serveurs localisés en divers lieux à travers le monde, reliés entre eux à l'aide de réseaux de communication, et communiquant à l'aide d'un protocole spécifique connu sous le nom de TCP/IP.
- « **Serveurs** » : Ensemble des ordinateurs et logiciels connectés au réseau Internet sur lesquels les Progiciels sont hébergés et grâce auxquels ils sont accessibles en ligne ;

## Article 3 : MOYENS TECHNIQUES - CARACTERISTIQUES DU SERVICE

3.1. Avant toute utilisation de la Plateforme et des Services, le Client doit s'assurer qu'il dispose des moyens techniques et informatiques lui permettant d'utiliser le Site et la Plateforme et que son navigateur permet un accès sécurisé au Site et à la Plateforme. Le Client doit également s'assurer que la configuration informatique de son matériel/équipement est en bon état de fonctionnement et ne contient pas de virus. Si les réseaux, équipements et terminaux du Client ne satisfont pas les spécifications techniques indiquées, le Client devra s'abstenir de souscrire aux Services. Les Conditions Techniques sont détaillées en Annexe II.

3.2. Le Service est accessible en ligne. Il donne accès aux fonctionnalités détaillées lors de la Souscription aux Services.

3.3. B2Dprévention décline toute responsabilité résultant d'une utilisation non conforme par le Client et/ou si les réseaux, équipement et terminaux du Client ne remplissent pas les Conditions Techniques requises.

## Article 4 : SOUSCRIPTION AUX SERVICES ET DUREE D'ENGAGEMENT

4.1. L'abonnement et l'accès aux Services sont ouverts à tous, sous réserve d'avoir validé les présentes Conditions.

La validation ou le maintien de l'accès aux Services est soumis soit à la vérification et validation des informations bancaires du Client, soit à l'acceptation du devis en cas de devis personnalisé.

En souscrivant aux Services, le Client reconnaît avoir vérifié l'adéquation des Services à ses besoins, avoir reçu toutes les informations et conseils nécessaires pour souscrire aux Services et avoir été pleinement informé par B2Dprévention de l'étendue de ses obligations contractuelles aux termes des Conditions Générales de vente et d'utilisation.

4.2. Toute commande passée par le Client, engage celui-ci de manière ferme et définitive.

4.3. B2Dprévention attire tout particulièrement l'attention du Client sur la nécessité pour ce dernier de lui communiquer une adresse de courriel principale qui soit valide. Toute communication réalisée par B2Dprévention sur cette adresse de courriel est en effet réputée avoir été réceptionnée et lue par le Client, lequel s'engage donc à consulter régulièrement les messages reçus à cette adresse de courriel et, le cas échéant, à y répondre dans les plus brefs délais.

4.4. La durée d'engagement minimum aux services est de douze (12) mois.

B2Dprévention peut convenir en accord avec le Client d'une durée d'engagement différente, au cas par cas.

Les conditions de paiement sont définies à l'Article 6.2 des Conditions Générales.

4.5. Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques du Fournisseur ou de ses sous-traitants, dans des conditions raisonnables de sécurité seront considérés comme les preuves de l'abonnement et des communications intervenues entre les parties.

L'archivage des Formulaires d'abonnement, ainsi que de l'ensemble des communications, entre les parties pendant toute la durée de son abonnement, est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

## Article 5 : CONDITIONS D'UTILISATION DES SERVICES

Le Client s'engage à respecter les conditions d'utilisation des Services énoncées dans les présentes Conditions Générales ou dans toute autre document du Contrat de B2Dprévention.

Notamment le Client s'engage à utiliser les Services avec le plus grand soin, en respectant les règles d'utilisation et Conditions Techniques indiquées sur le Site et/ou indiquées par B2Dprévention.

Les Services sont accessibles par l'Utilisateur désigné par le Client.

Le Client pourra uniquement utiliser les Services conformément aux fins prévues dans les Conditions Générales.

À titre énonciatif et non limitatif, il est expressément interdit au Client d'utiliser les Services sans l'accord de B2Dprévention pour les fins suivantes :

(i) Reproduction, transformation, distribution, publication ultérieure, exhibition, communication publique ou représentation totale ou partielle du Logiciel et/ou de la Plateforme dans un but lucratif ou non ;

(ii) La réalisation de tout type d'action susceptible de comporter des modifications, ajustements, dommages ou altérations aux Services.

(iii) Le traitement des informations ou des données à contenu considéré illicite, offensif, calomnieux, injurieux, diffamatoire, raciste, xénophobe, sexiste, homophobe, obscène, insultant, menaçant ou discriminatoire.

(iv) Le traitement des informations ou des données qui contiennent des virus, Troyens, ou tous autres éléments susceptibles de produire des dommages ou des altérations dans les Services.

Le Client consent à B2Dprévention une autorisation pour utiliser son nom, sa marque, et son logo gratuitement à des fins uniquement de promotion de la Plateforme et du Logiciel, sur le Site monDRPCE ou sur des supports avec diffusion restreinte, et uniquement dans l'objectif d'informer sur les Clients existants de B2Dprévention. Toute autre utilisation nécessitera l'autorisation expresse du Client.

Le Client accepte que B2Dprévention contracte avec des prestataires et fournisseurs extérieurs (nom de domaine, serveur, bande passante, stockage), de manière à assurer le bon fonctionnement de la Plateforme et du Logiciel monDRPCE.

Les conditions de niveau et de qualité applicable aux Services sont définies en Annexe I.

B2Dprévention pourra effectuer des adaptations ou de nouvelles versions des Services, des Modules ou de la Plateforme, et ajouter des fonctionnalités, sans communication systématique préalable et sans solliciter l'autorisation du Client, ce que ce dernier accepte.

Toutes les caractéristiques qui augmentent ou améliorent le service actuel, seront soumises aux présentes Conditions Générales.

À des fins de contrôle et de maintien de la sécurité et afin d'éviter l'altération de la sécurité des systèmes et des infrastructures, B2Dprévention pourra procéder à des opérations de surveillance ciblées et ponctuelles relatives à l'utilisation des Services et, le cas échéant, interrompre l'accès aux Services. Dans ce cas, B2Dprévention s'efforcera de prévenir au préalable et dans un délai raisonnable les Clients potentiellement affectés.

Dans le cas où B2Dprévention constaterait que l'utilisation du Service par le Client met en péril ou altère la stabilité, la sécurité et la qualité des Services, des infrastructures, des programmes, des réseaux, des autres Utilisateurs et/ou Clients de B2Dprévention ou des tiers, B2Dprévention se réserve le droit de suspendre, voire d'interrompre la fourniture du Service, sans notification préalable.

## ARTICLE 6. CONDITIONS FINANCIERES

### 6.1. LE PRIX

Les Offres tarifaires présentées sur le Site, ou le devis communiqué au Client, indiquent le prix de l'Abonnement et des Services correspondant au niveau d'Offre sélectionné par le Client.

Le prix de l'Abonnement comprend l'accès à son compte client et l'utilisation des fonctionnalités associées pour une période de 1 an. L'abonnement est renouvelable chaque année à la date anniversaire aux conditions tarifaires présentées sur le site ou le devis communiqué.

Le Client accepte que B2Dprévention puisse changer les prix des Services à l'issue de la période d'engagement initiale du Client.

Les nouveaux prix sont immédiatement applicables pour les nouveaux Clients. Pour les Clients existants, les nouveaux Prix pour les Services déjà souscrits seront applicables uniquement à l'issue de la période d'engagement du Client.

Les tarifs proposés par B2Dprévention sont hors taxe (HT) et sont payables en euros (€), et ne comprennent pas les coûts liés au matériel informatique et à la connexion du Client à l'Internet, lesquels coûts sont distincts des présentes et demeurent à la charge du Client.

## 6.2. FACTURATION ET PAIEMENT

La facturation et le paiement des Services se fait à échoir. Les factures sont établies uniquement par voie électronique, ce que le Client accepte expressément. Les factures sont accessibles depuis le Compte Client.

Le montant de l'abonnement aux Services est payable dans son intégralité au moment de l'abonnement et de ses éventuels renouvellements :

- soit par virement bancaire. Le Client ne pourra accéder à l'activation de ses licences que sous réserve d'un encaissement préalable par B2Dprévention du virement.
- soit en ligne, sur le Site, par carte bancaire, par l'intermédiaire de la solution de paiement sécurisé de la Banque CREDIT LYONNAIS. Sont acceptées les cartes bancaires : Carte bleue, Visa, Eurocard MasterCard....  
Le Fournisseur garantit la sécurité et la confidentialité des données du Client relatives à sa carte bancaire.  
La Banque (CREDIT LYONNAIS) a en effet adopté le procédé de cryptage TSL, lequel assure la fiabilité des échanges et transactions en cryptant au moment de leur saisie toutes les données personnelles indispensables pour traiter les commandes, tels qu'adresses, email, numéro de carte bancaire et coordonnées bancaires. Les coordonnées bancaires sont ainsi cryptées et transmises directement à la Banque (CREDIT LYONNAIS) via une connexion sécurisée, sans transiter par le Site de B2Dprévention.
- soit par chèque bancaire. Le paiement par chèque bancaire est réservé aux titulaires d'un compte bancaire en Euros domicilié en France.  
Les chèques doivent être établis à l'ordre de « B2Dprévention ». Inscrivez vos coordonnées et le numéro de votre commande au dos du chèque, et postez votre règlement aux coordonnées figurant en tête des présentes Conditions.  
Le Client ne pourra accéder à l'activation de ses licences que sous réserve d'un encaissement préalable par B2Dprévention du chèque bancaire du Client.

Au terme de cette période d'engagement initial, l'engagement sera renouvelé par tacite reconduction selon une périodicité équivalente, et le Client s'engage à régler à nouveau les 12 mois de son Abonnement à échoir par virement bancaire, Carte Bancaire ou chèque bancaire.

## 6.3. PÉNALITÉS DE RETARD ET DÉFAUT DE PAIEMENT

En cas de non-paiement total ou partiel d'une facture à l'échéance prévue, ou en cas de non-respect des modalités de paiements B2Dprévention sera fondé à :

- Suspendre les accès à l'ensemble des Services souscrits, et ce jusqu'à régularisation ;
- Résilier le Contrat et interdire au Client et aux Utilisateurs les accès aux Services ;

Tout retard de paiement donnera lieu, à une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal, sans qu'un rappel soit nécessaire. Les parties conviennent expressément que toutes les dettes et créances réciproques qu'elles détiennent l'une vis-à-vis de l'autre au titre des relations commerciales qu'elles entretiennent, sont connexes de telle sorte qu'elles se servent mutuellement de garantie et se compensent entre elles, alors même que les conditions requises par la loi pour la compensation légale ne seraient pas toutes réunies.

## ARTICLE 7. DONNEES DU CLIENT

Les données personnelles recueillies auprès des Clients font l'objet d'un traitement informatique réalisé par B2Dprévention. Elles sont enregistrées dans son fichier Clients et sont indispensables au traitement de ses souscriptions aux Services. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des Services et des garanties éventuellement applicables.

Le responsable du traitement des données est le représentant légal de B2Dprévention. L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées dans le cadre de l'exécution des Services, sans que l'autorisation du Client soit nécessaire.

Dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont l'obligation de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles. En dehors des cas énoncés ci-dessus, B2Dprévention s'interdit de vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du Client, à moins d'y être contraint en raison d'un motif légitime.

B2Dprévention se réserve le droit d'accéder à l'interface d'un utilisateur dans le cadre de la maintenance et de l'assistance du client sur son environnement.

Conformément à la réglementation applicable, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale ou email suivante : [contact@b2dprevention.fr](mailto:contact@b2dprevention.fr)

## ARTICLE 8. LIMITES DE RESPONSABILITÉS DE B2DPRÉVENTION

**Avertissement :** Le service proposé est un guide de réalisation de la démarche de maîtrise des risques d'explosions pour des installations simples mettant en œuvre des produits combustibles. Dans certains cas, le logiciel peut proposer des solutions dimensionnantes dont l'objectif est de garantir la sécurité dans tous les domaines étudiés.

B2DPRÉVENTION s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires afin d'assurer au mieux la fourniture des Services qu'il propose au Client.

Néanmoins, B2DPRÉVENTION ne garantit pas que les Services proposés répondent aux besoins et exigences du Client. Les Services sont réputés être mis à la disposition du Client « en l'état » sans faire l'objet de mesures d'adaptations spécifiques. Ils s'apparentent à des progiciels standards qui ne sauraient répondre à tous les besoins spécifiques du Client. Il appartient donc à celui-ci de vérifier

l'adéquation des fonctionnalités proposées par les Services avec ses besoins et de prendre toutes les précautions nécessaires à cet égard.

Le Client reconnaît qu'il n'est pas possible de garantir que les Services satisferont à des exigences de performance ou qu'ils fonctionneront sans discontinuité, ni bogue.

En tout état de cause, si la responsabilité de B2DPRÉVENTION venait à être engagée, elle ne pourra en aucun cas excéder le montant total annuel des Services auxquels a souscrit le Client. Il en résulte que si la responsabilité du Fournisseur devait être engagée pour quelque motif que ce soit dans le cadre de la mise en œuvre de toutes les diligences nécessaires à la fourniture des services, le Client ne pourrait prétendre à d'autres indemnités que le remboursement des sommes versées en contrepartie de la fourniture des Services pendant la dernière année écoulée.

Le Client ne pourra réclamer à B2DPRÉVENTION une quelconque indemnisation du dommage ou préjudice issu d'une perte d'exploitation, d'un gain manqué ou d'une perte de chance de réaliser un profit, d'une perte de la réputation commerciale ou de réclamations de tiers contre le Client (même s'il s'agit d'organismes publics ou de ses clients), ni pour tout dommage similaire. B2DPRÉVENTION décline également toute responsabilité en cas d'altération de destruction des biens ou données du Client ou d'un tiers et qui résulterait de l'utilisation des Services, ou d'une utilisation des Services entraînant des dommages juridiques et/ou techniques.

B2DPRÉVENTION n'est en aucun cas responsable du Contenu ajouté par le Client sur la Plateforme et sur son Compte Client.

La responsabilité de B2Dprévention ne pourra être recherchée si l'exécution du contrat est retardée ou empêchée en raison d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit, du fait du Client ou d'un tiers ou de causes extérieures telles que les conflits sociaux, l'intervention des autorités civiles ou militaires, les catastrophes naturelles, les incendies, les dégâts des eaux, le mauvais fonctionnement ou l'interruption du réseau des télécommunications ou du réseau électrique.

La force majeure s'entend de tout événement extérieur à la partie affectée, présentant un caractère à la fois imprévisible, irrésistible et insurmontable, qui empêche l'une ou l'autre partie d'exécuter tout ou partie des obligations mises par le contrat à sa charge.

## ARTICLE 9. RESPONSABILITÉS DU CLIENT ET DES UTILISATEURS

Les Utilisateurs et Client sont responsables de la sécurité d'accès à leur compte notamment de la confidentialité de leurs mots de passe.

B2DPRÉVENTION ne peut être tenue responsable pour une perte ou un vol des mots de passe des Utilisateurs rattachés au compte du Client.

Le Client s'engage à ce que les Utilisateurs qui utilisent les Services, connaissent, assument, acceptent et accomplissent leurs obligations prévues dans les Conditions Générales ou dans toute autre documentation contractuelle applicable. Le Client sera responsable de l'éventuel non-respect de l'une de ces quelconques obligations par les Utilisateurs.

Le Client et les Utilisateurs conviennent que B2DPRÉVENTION n'exerce aucun contrôle sur leur Contenu. Le Client et les Utilisateurs garantissent qu'ils sont entièrement et uniquement responsables du Contenu et qu'ils possèdent tous les droits, ou ont obtenu toutes les autorisations nécessaires à l'utilisation du Contenu.

Le Client déclare avoir pris connaissance des caractéristiques et des limites d'Internet décrites ci-dessous :

- que les transmissions de données sur Internet ne bénéficient que d'une fiabilité technique relative, celles-ci circulant sur des réseaux hétérogènes aux caractéristiques et capacités techniques diverses. De ce fait, nul ne peut garantir le bon fonctionnement de l'Internet.
- que les données circulant sur Internet ne sont pas protégées contre des détournements éventuels, et qu'ainsi la communication de mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement, de toute information à caractère sensible est effectuée par le Client à ses risques et périls ;
- qu'il lui appartient de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur ses serveurs de la contamination par des virus comme de tentatives d'intrusion dans son système informatique par des tiers via le service d'accès, sans préjudice des obligations du Fournisseur à ce titre.

En conséquence de ce qui précède, et en parfaite connaissance des caractéristiques d'Internet, le Client renonce à engager la responsabilité du Fournisseur concernant un ou plusieurs des faits ou événements mentionnés ci-dessus qui ne serait pas du fait ou de la négligence de B2Dprévention, de ses sous-traitants et de ses fournisseurs.

Pour utiliser et accéder aux Services, le Client, les Utilisateurs acceptent de :

- Toujours fournir des Données à Caractère Personnel sincères et véridiques et à les mettre à jour si nécessaire afin qu'elles restent complètes et exactes ;
- Utiliser les Services conformément à leur destination et selon les termes des présentes Conditions Générales et collaborer de bonne foi avec B2DPRÉVENTION ;
- Respecter les droits des tiers et, plus généralement, toutes les lois et règlements en vigueur relatifs à l'utilisation des Services ;
- Ne pas nuire à la réputation de B2DPRÉVENTION, dénigrer les Services ou diffamer B2DPRÉVENTION, notamment sur l'internet, y compris les réseaux sociaux, et d'employer de la mesure et de la prudence quant aux propos concernant B2DPRÉVENTION, ses employés et/ou ses Services qu'ils souhaiteraient mettre en ligne ;

- Ne pas copier ou vendre tout ou partie des Services et du Site.

En cas de violation de ce qui précède, B2DPRÉVENTION se réserve le droit de suspendre l'accès aux Comptes du Client sans indemnité.

## ARTICLE 10. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les Services ont été créés par B2DPRÉVENTION, qui conservera tous les droits de propriété intellectuelle, industrielle ou tout autre droit sur le Logiciel sous contrat, lequel ne pourra pas faire l'objet de modification ultérieure, copie, altération, reproduction, adaptation ou traduction de la part du client.

La structure, caractéristiques, codes, méthodes de travail, systèmes d'information, outils de développement, know-how, méthodologies, processus, technologies ou algorithmes des Services sont propriété de B2DPRÉVENTION ou de ses fournisseurs, ayant été, dans ce dernier cas, objet de licence ou de cession, et sont protégés par les normes françaises ou internationales de la propriété intellectuelle et industrielle, et ne peuvent faire l'objet de modification ultérieure, copie, altération, reproduction, adaptation ou traduction de la part du Client

Tous les manuels d'utilisation, textes, dessins graphiques, bases de données, vidéos ou supports audio et afférents ou qui complètent les Services (ci-après "Matériels Associés") sont propriété de B2DPRÉVENTION ou de ses fournisseurs de contenus, et ne peuvent faire l'objet de modification ultérieure, copie, altération, reproduction, adaptation ou traduction de la part du client.

La mise à disposition au Client des Services et des Matériels Associés n'implique, en aucun cas, la cession de sa propriété ni la concession d'un droit d'utilisation en faveur du client distinct des dispositions des présentes Conditions Générales.

En conséquence, toute utilisation par le client du Logiciel, des Services ou de la Plateforme ou des Matériels Associés sans autorisation de B2DPRÉVENTION est formellement interdite, et notamment la reproduction, transformation, distribution, transmission par tout moyen, publication ultérieure, exhibition, communication publique ou représentation totale ou partielle.

## ARTICLE 11. DUREE – DENONCIATION – RESILIATION - FIN DU CONTRAT

Les Conditions Générales sont acceptées par le Client et prennent effet au jour de la souscription par celui-ci de l'Abonnement aux Services pour une durée ferme d'une année.

Les Conditions Générales sont applicables pour toute la durée durant laquelle B2DPRÉVENTION fournira ses Services au Client.

Les Services étant réservés exclusivement à un usage professionnel, les éventuelles réglementations sur les droits de consommation ou de rétractation ne sont pas applicables aux Services.

Le Contrat est conclu pour la période d'engagement définie par les Parties renouvelée automatiquement, sauf si dénonciation expresse du Client ou de B2DPRÉVENTION avant la fin de la période d'engagement.

Le Client pourra mettre fin à tout moment à son Contrat, par simple courrier électronique adressé à B2DPRÉVENTION à l'adresse [contact@mondrpce.fr](mailto:contact@mondrpce.fr).

B2DPRÉVENTION s'engage à confirmer la bonne prise en compte de la résiliation sous 7 jours ouvrés.

La résiliation du Contrat pourra également intervenir dans les cas suivants :

- (i) Le non-paiement au terme convenu de l'échéance de l'Abonnement due par le Client à B2DPRÉVENTION, après une période de 10 jours après notification du non-paiement
- (ii) L'accord mutuel des Parties pour une résiliation immédiate.
- (iii) La dénonciation par B2DPRÉVENTION du non-respect par le Client l'une des quelconques obligations conformément aux dispositions des présentes Conditions Générales d'utilisation, sans préjudice du droit de B2DPRÉVENTION d'opter pour le maintien du contrat et d'exiger du Client le respect intégral de ses obligations et de lui demander, pour l'un des quelconques cas précédents, la réparation du préjudice causé par le non-respect de ses obligations.
- (iv) La dénonciation du contrat par B2DPRÉVENTION sans motif. Dans ce cas, B2DPRÉVENTION s'engage à avertir ses Clients 6 mois minimum avant la date de résiliation décidée.

## ARTICLE 12. HÉBERGEMENT DU CONTENU DU CLIENT

Les Services sont hébergés sur la Plateforme, dans un ou plusieurs centres de données situés en France.

Le Contenu du Client est stocké sur les serveurs de B2DPRÉVENTION en vue de son archivage pendant un maximum de six (6) mois après la fin de son abonnement, sauf pour les éventuels Contenus dont la conservation plus longue serait imposée par la législation ou la réglementation.

## ARTICLE 13. RESTITUTION DES DONNÉES DU CLIENT

monDRPCE ne permet pas la restitution des données du Client en dehors de l'édition du DRPCE. Jusqu'à la date de la cessation du contrat, le Client doit procéder lui-même à la sauvegarde et exportation de son/ses DRPCE.

B2DPRÉVENTION supprimera de ses serveurs l'ensemble des Données du Client dans un délai maximum de six (6) mois après la date de cessation du contrat, sauf pour les éventuelles données dont la conservation plus longue serait imposée par la législation ou la réglementation.

## ARTICLE 14. DIVISIBILITE

Si une ou plusieurs dispositions des Conditions Générales sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision devenue définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations des présentes Conditions Générales garderont toute leur force et leur portée.

Le cas échéant B2DPRÉVENTION s'engage à supprimer et remplacer immédiatement ladite clause par une clause juridiquement valide.

## ARTICLE 15. NON-RENONCIATION

Le fait que l'une ou l'autre des parties n'ait pas exigé, temporairement ou définitivement, l'application d'une disposition des Conditions Générales ne pourra être considéré comme une renonciation aux droits détenus par cette partie.

## ARTICLE 16. DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAL COMPETENT

La langue des présentes Conditions Générales est le français et la version française prédominera sur toutes autres versions traduites dans une autre langue.

Les présentes Conditions Générales sont régies par la loi française.

En cas de difficulté pour l'interprétation et/ou l'application des présentes Conditions Générales, les Parties décident de se soumettre préalablement à une procédure amiable avant toute action judiciaire.

A défaut de règlement amiable, tout litige relatif aux présentes Conditions Générales ou au Contrat sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux compétents de Bourg en Bresse (France).

\*\*\*

## ANNEXE I : ENGAGEMENT DE SERVICE

MODE COLLABORATIF WEB : HEBERGEMENT ET SECURITE DES BASES DE DONNEES

### 1. ACCES ET DISPONIBILITE

B2Dprévention s'engage, dans le cadre d'une obligation de moyens, à solutionner tout incident de type coupure de service relatif à l'hébergement des Bases de données et des Contenus du Client dans un délai de moins de 4 jours, à l'exception des jours fériés et des dimanches, à partir de la réception d'une notification formelle effectuée par courriel ([contact@mondrpce.fr](mailto:contact@mondrpce.fr)), par le Client, du dysfonctionnement constaté.

B2Dprévention ne peut être tenu responsable des incidents ou interruption de service qui ne lui sont pas imputables. Il n'est notamment pas responsable en cas de non-fonctionnement du réseau Internet du client ou en cas de non-fonctionnement des matériels et applications qui lui permettent d'accéder aux Services.

B2Dprévention, afin d'assurer un service de qualité, se réserve par ailleurs des périodes de maintenance, de réactualisations ou d'interventions techniques, susceptibles d'entraîner une coupure d'accès au service de synchronisation des Bases de données :

#### a) Interruption pour mises à jour légères

Les interruptions de service pour mettre à jour les logiciels et les structures des bases de données peuvent être effectuées tous les jours. Ce type de mise à jour n'entraîne une interruption de service que de quinze (15) minutes au maximum.

#### b) Interruption pour mises à jour importante

Les interruptions de service pour les mises à jour importantes (par exemple : installation d'un nouveau logiciel, mise en place d'une nouvelle version comprenant des modifications importantes sur la base de données, etc.) ont lieu au plus deux fois par an. Ce type de mises à jour peut entraîner une interruption de service d'une journée.

#### c) Interruption d'urgence

En cas d'absolute nécessité, B2Dprévention se réserve la possibilité d'interrompre le Serveur pour procéder à une intervention technique de maintenance ou d'amélioration afin d'assurer le bon fonctionnement de ses Services et ce quelle que soit l'heure et la durée de l'intervention. En tout état de cause, dans chacun des cas de figure ci-dessus, B2Dprévention alertera préalablement le Client de l'interruption projetée avec un préavis raisonnable. B2Dprévention s'efforcera cependant de réduire au mieux le nombre et la durée de ces interruptions de services.

### 2. GARANTIES

B2Dprévention garantit qu'il fournira une prestation d'hébergement des Bases de données et des Contenus du Client à un niveau de qualité professionnelle, conforme à l'état de l'art, et dans le respect de toutes les lois et réglementations applicables. A ce titre B2Dprévention s'engage notamment dans le cadre d'une obligation de moyens à se conformer aux protocoles et aux standards en usage sur Internet, et à assurer et à maintenir le bon état de ses équipements.

B2Dprévention n'est pas responsable des indisponibilités ou anomalies liées aux réseaux de télécommunication dont il n'a pas la maîtrise.

B2Dprévention s'engage, dans le cadre d'une obligation de moyens, à garder ces Contenus et Bases de données confidentiels, et à n'effectuer, en dehors des nécessités techniques, aucune copie des données et à n'en faire aucune utilisation autre que celles prévues pour l'exécution du Contrat.

B2Dprévention, lorsqu'il intervient dans le cadre des périodes de maintenance, de réactualisations ou d'interventions techniques, garantit l'intégrité des Bases de données exploitées par le Client, et des Contenus qu'elles contiennent.

B2Dprévention prendra toutes précautions nécessaires pour assurer la protection matérielle et logique des Progiciels, ainsi que des Contenus et Bases de données du Client. Il procédera notamment à des sauvegardes périodiques de ces données.

## ANNEXE II : CONDITIONS TECHNIQUES

CONFIGURATION INFORMATIQUE REQUISE

B2Dprévention ne pourra être tenu pour responsable de tous dommages directs et indirects résultant de l'impossibilité d'utiliser les fonctionnalités visées dans le présent article du fait de la connexion internet du Client.